

# Histoire belge : Pamela risque 250€ d'amende pour avoir coiffé son mari devant son salon

écrit par Christine Tasin | 7 décembre 2020



On est chez les fous ! Ou chez les dictateurs. Mais c'est la même chose en l'occurrence. Les professionnels de la coiffure, dépités comme en France, de ne plus pouvoir travailler, avaient apparemment proposé aux commerçants de se tenir devant leur commerce et de faire une action symbolique... Puisque, après un mois de fermeture, les commerces dits non-essentiels ont réouvert le 1er décembre sauf les métiers de contact, comme les salons de coiffure ou d'esthétique par exemple.

D'où l'invitation à faire des actions symboliques samedi dernier....

<https://www.rtl.be/info/belgique/societe/des-centaines-coiffeurs-menent-une-action-symbolique-ce-samedi-laissez-nous-retravailler-s-il-vous-plait-1263601.aspx>

C'est le procureur qui décidera si Pamela mérite ou pas ses 250 euros d'amende.

Et tout cela dans un contexte d'exaspération des commerçants puisque leur Ministre de la Santé avait avoué la semaine dernière que le risque de contamination dans les commerces était quasiment nul et qu'ils n'avaient confiné que pour créer un électrochoc...

<https://resistancerepublicaine.com/2020/12/02/enorme-aveu-dun-ministre-belge-pas-de-contamination-dans-les-commerces-on-les-a-fermes-pour-faire-peur/>

Merci à Valkyrie qui nous a signalé l'article.

Pamela risque 250€ d'amende pour avoir coiffé son mari devant son salon à Péruwelz: «On ne fait pas ce qu'on veut!», réagit le bourgmestre

Samedi, Pamela, coiffeuse à Peruwelz, avait sorti un fauteuil à l'extérieur pour participer à l'action symbolique, lancée par la fédération des professionnels du secteur. C'est son mari, Olivier, qui jouera le rôle du client et prendra place sur le siège placée sur le trottoir. La police interviendra sur place, après avoir reçu un appel, et la coiffeuse risque 250 euros d'amende.

Comme bien d'autres, Pamela participait aussi à cette action symbolique. À Bon-Secours, l'intéressée tient un salon de coiffure, situé dans le même bâtiment que le magasin de vêtements de son époux, Olivier. Pour ne prendre aucun risque et en toute logique, la coiffeuse a décidé de prendre soin des cheveux... de son mari. Aucun risque donc, puisque les deux tourtereaux sont « dans la même bulle ». Sauf que...

Cinq minutes après le début de l'action, la police débarque. « C'est sur dénonciation qu'ils sont arrivés pour nous demander d'arrêter », explique Olivier. Le Péruwelzien est alors installé sur une petite chaise, juste devant sa vitrine. En dépit du bon sens et malgré le caractère pacifique de l'action, la coiffeuse [risque 250 euros d'amende.](#)

<https://www.sudinfo.be/id291591/article/2020-12-07/pamela-risque-250eu-damende-pour-avoir-coiffe-son-mari-devant-son-salon-peruwelz>